

LIAISON GRANVILLE – SAINT-PAIR-SUR-MER

REMISE EN SERVICE DE LA BRETELLE PASSANT SUR LE PONT ENTRE LES RD 971 ET 973

Le giratoire provisoire d'extrémité de la déviation de Granville à la jonction des RD 971 et 973, construit dans la perspective de la déviation de Saint-Pair-sur-Mer dans le cadre de l'aménagement à 2x2 voies de l'axe Avranches – Granville, aussi fait pour sécuriser les accès à la zone du Croissant, pose aujourd'hui des difficultés de circulation. Le Département entend fluidifier le trafic par la remise en service de la bretelle passant sur le pont, à titre de test, à partir de ce vendredi 23 juillet.

Le giratoire provisoire, dont le rôle est de pouvoir permettre un échange plus sécurisé au niveau de la zone du Croissant, devait être déchargé du trafic entre la déviation de Granville et Avranches par la réalisation du contournement de Saint-Pair-sur-Mer. Ce dernier étant remis à plat à la suite de l'instruction de l'autorisation environnementale du projet de mise à 2x2 voies de l'axe routier entre Avranches et Granville, le giratoire va devoir absorber un trafic important de façon beaucoup plus longue que prévu. Il nécessite donc des ajustements comme ceux que le Département vient d'effectuer : marquage, élargissement de l'anneau. Par ailleurs, des études de géométries plus ambitieuses sont en cours. Pour rappel, cet axe accueille plus de 20 000 véhicules par jour.

Prenant en compte la croissance estivale du trafic, le Département a décidé de remettre en service, au moins provisoirement et à titre de test, la bretelle passant sur le pont qui était désaffectée. Les travaux de remise en service du pont, notamment par la révision de la signalisation, sont effectifs à partir de ce vendredi 23 juillet, dans le but d'offrir aux usagers les meilleures conditions de sécurité possibles.